



CONDITIONS D'UTILISATION

PRÉAMBULE

Souscription et gestion d'une adhésion de membre ou à un forfait de CLUB ARCHIBELLE.COM INC. ("CLUB ARCHIBELLE") et ses CONDITIONS D'UTILISATION (dénommés collectivement «Conditions d'Utilisation»).

S'IL VOUS PLAÎT imprimer la convention des CONDITIONS D'UTILISATION ET LA LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SOUMETTRE VOTRE ADHÉSION DE MEMBRE OU À UN FORFAIT.

En soumettant une demande d'adhésion de membre ou à un forfait dument accepté et acquitté ou en utilisant les services de Club Archibelle, vous acceptez tous les termes et Conditions d'Utilisation du présent Contrat d'utilisation des services de Club Archibelle ("Contrat d'Utilisation»). Si vous n'êtes pas d'accord avec l'un les termes et Conditions d'Utilisation contenus aux présentes, s'il vous plaît ne pas utiliser les services de Club Archibelle.

Club Archibelle se réserve le droit de changer, modifier, ajouter ou supprimer des portions de la présente convention d'utilisation ou des Conditions d'Utilisation contenues dans les présentes à tout moment. Toute modification de la convention pourront être apportées périodiquement et inclus dans un nouveau «Contrat d'Utilisation" qui sera affiché en remplacement de l'ancien «Contrat d'Utilisation». Votre utilisation continue du Site, des fonctions, et des services de Club Archibelle après l'affichage de toute modification signifiera que vous avez accepté ces modifications.

En tant que membre enregistré de Club Archibelle.Com Inc. («membre»), vous vous engagez à respecter les présentes Conditions générales, et lors de la commande de quoi que ce soit auprès d'un fournisseur de produits ou de services (un «fournisseur») vous acceptez que ces Termes et Conditions s'appliquent à votre commande.

CONSIDÉRANT QUE Club Archibelle.Com Inc. (Club Archibelle) est une société de services à gestion tarifiée, qui offre des solutions intégrées en matière d'assistance générale, et fait partie intégrante du portfolio d'expériences de marque Par/by Archibelle. Qu'elle a développé un concept exclusif de service de concierge et d'assistant personnel 24/7, doté d'un important réseau de partenaires autorisés, fournisseurs de produits et services de qualité.

CONSIDÉRANT QU'ELLE rend aussi bien des services à ses membres provenant de sa clientèle des particuliers, entreprises, professionnels, industries, commerces et institutions, pour le compte de ses Partenaires Autorisés tiers, que pour le groupe de compagnies Archibelle.

CONSIDÉRANT QUE ses services sont offerts en priorité à ses membres par l'entremise de Club Archibelle Escapades, Signature, Platine et Exécutif, club de membre privé Par/by Archibelle. Les programmes offerts aux membres sont individuels, familiaux ou corporatifs avec frais annuels.

CONSIDÉRANT QU'ELLE donne ainsi accès à ses membres à la disponibilité prioritaire à des services adaptés à leurs besoins, qu'il s'agisse d'assistance générale personnelle ou corporative, touchant notamment les secteurs suivants: la santé et spas, avec son programme de concierge et d'assistant personnel, qui offre l'accès à des services de santé privés de qualité et abordable, l'immobilier en passant par la maison, la résidence secondaire, la location d'une villa, d'un chalet ou d'un appartement, l'investissement, l'automobile, les aéronefs, les événements et divertissements privée et publique ou du domaine du sports, du spectacles et des clubs, l'art et la culture, les vacances, les voyages et aventures, la musique, la gastronomie et boissons, les hôtels et restaurants, les services professionnels et juridiques ou de tous autres services particuliers dont seul leurs esprits peut les limiter. Pourvu que les services soit d'ordre moral et respecte les lois en vigueur.

1.0 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante de la présente Convention d'Utilisation.

2.0 DISPOSITION PARTICULIÈRES

2.1 DÉFINITIONS

Le Service Club Archibelle (le «Service») est le service d'assistance et d'information prévus par Club Archibelle, composé de services d'assistance, d'information et du contenu fournis par Club Archibelle sur le site www.clubarchibelle.com, les sociétés affiliées de Club Archibelle, ses Partenaires Autorisés et tiers. «Vous» ou «vos» se réfère à chaque personne qui adhère comme membre ou à un forfait (le «Membre») ou qui est autorisée à accéder et utiliser le Service. Tous les autres utilisateurs à qui le titulaire Membre principal donne la permission d'utilisé le Service et les privilèges du Membre, ne sont pas la responsabilité de Club Archibelle pour surveiller l'utilisation et d'irrégularités. Les personnes qui appellent avec les informations nécessaires pour accéder et utiliser les services de Club Archibelle seront considérée comme autorisée par Vous comme étant un utilisateur autorisé.

2.2 GÉNÉRALE

Comme condition d'utilisation du Service vous acceptez de respecter toutes les lois locales, étatiques, nationales et internationales et les lois et règlements relatifs à l'utilisation du Service. En outre, vous garantissez que vous n'utiliserez pas le Service à des fins illégales ou interdites par la présente Convention d'Utilisation (y compris, sans limitation, toute utilisation qui porte atteinte à un tiers en matière de droits d'auteur). Vous ne pouvez pas utiliser le Service d'une manière qui pourrait endommager, désactiver, surcharger ou détériorer le Site Internet Club Archibelle, le centre d'appels Club Call de Club Archibelle, n'importe quel utilisateur du Site Internet, n'importe quel utilisateur du Centre d'appels Club Call de Club Archibelle, ou interférer avec l'utilisation de toute autre partie du Service.

2.3 USAGE

Votre utilisation de ce service constitue votre acceptation de toutes les modalités, conditions et avis ci-dessous, en plus des conditions générales contenues dans la présente Convention d'Utilisation. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces dispositions, s'il vous plaît ne pas utiliser les Services. Comme indiqué ci-dessus, Club Archibelle se réserve le droit de changer, modifier, ajouter ou supprimer des portions de la présente Convention d'Utilisation à tout moment. S'il vous plaît cliquer sur la case "Conditions d'utilisation» du Service régulièrement pour connaître et prendre connaissance de toutes les modifications. Votre utilisation continue du Service après l'affichage de toute modification signifiera que vous avez accepté ces modifications.

2.4 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU CLUB

2.4.1 Toutes les demandes d'adhésion sont sujettes à vérification par Club Archibelle. Club Archibelle vous informera au cas où votre demande d'adhésion a été acceptée.

2.4.2 Vous êtes obligé de fournir des détails exacts et complets lorsque vous postulez pour l'adhésion à Club Archibelle et votre incapacité à le faire peut entraîner l'annulation de votre adhésion et toute transaction ultérieure. Votre responsabilité de fournir des informations exactes et complètes est une obligation permanente et vous devez les notifier à Club Archibelle dans le cas où toute information fournie par vous viendrait à changer.

2.4.3 Votre adhésion vous est personnelle. Vous êtes responsable de veiller à ce que personne (autre que votre assistant personnel, le cas échéant) n'utilise votre adhésion.

2.4.4 L'accès et l'utilisation de la section Membres du site Internet www.clubarchibelle.com ("Site") de Club Archibelle s'effectue au moyen d'une combinaison d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe et est réservé exclusivement aux membres. Vous êtes seul responsable de maintenir la confidentialité de votre nom d'utilisateur et mot de passe et vous acceptez d'informer Club Archibelle immédiatement si vous croyez qu'il y a eu violation de la sécurité (par exemple l'utilisation non autorisée de votre nom et mot de passe).

2.4.5 Vous convenez que vous ne pouvez utiliser votre carte de membre de Club Archibelle que pour les fins pour lesquelles elle est délivrée. Vous devez aviser Club Archibelle immédiatement par courrier électronique à solutions@Archibellecanada.com s'il elle est perdu ou volé.

2.5 ADHÉSION ET FORFAITS ANNUEL, FRAIS, ANNULATIONS ET RENOUVELLEMENT

2.5.1 Les programmes d'adhésion de membre et de forfaits de Club Archibelle sont limités dans leurs durées. Sauf indication contraire de la Convention d'utilisation, les programmes Club Archibelle seront valide pendant 365 jours à compter de la date d'adhésion de membre ou à un forfait. Une fois l'adhésion accepté et payé, les avantages et les bénéfices de l'adhésion de membre ou d'un forfait peut-être

utilisé par le membre bénéficiaire pendant 365 jours à compter du moment de l'acceptation par Club Archibelle de l'adhésion de membre ou du forfait et du paiement complet et final des frais d'adhésion de membre ou de forfait.

- 2.5.2** Les frais de forfait et d'adhésion sont communiqués sur le Site ou en cas de non publication sur demande écrite transmise par courriel. Les frais d'adhésion doivent toujours être considérés comme ayant été payés en premier dans l'année d'adhésion. Toute augmentation des frais d'adhésion sera notifiée conformément à la clause 2.28 des présentes.
- 2.5.3** Vos frais de forfait et d'adhésion sont non remboursables. Toutefois, Club Archibelle peut, à sa seule discrétion, choisir de rembourser vos frais de forfait et d'adhésion en totalité ou en partie selon les circonstances relatives à l'annulation de toute adhésion. Les frais de forfait et d'adhésion, le cas échéant, sont non remboursables en tout temps.
- 2.5.4** Club Archibelle se réserve le droit absolu d'annuler ou de suspendre votre adhésion (à sa seule discrétion), pour quelque raison que ce soit. Si Club Archibelle annule votre adhésion, Club Archibelle peut (à sa seule discrétion) vous rembourser le solde de vos frais de forfait et d'adhésion annuelle sur une base de répartition moment à l'égard de la période restant à courir à laquelle les frais de forfait et d'adhésion annuel se rapporte.
- 2.5.5** Les frais de forfait et d'adhésion sont dues à l'acceptation de votre demande d'adhésion et annuellement par la suite ("Date de renouvellement»). Les frais de forfait et d'adhésion sont payables annuellement à l'avance par prélèvements automatique ou paiement par carte de crédit/débit ou par l'autorisation par Club Archibelle de débiter la carte de crédit/débit dont nous détenons les détails ("Carte de paiement").
- 2.5.6** Vous autorisez Club Archibelle à prélever des frais de renouvellement d'adhésion par prélèvement automatique ou au débit de toute carte de paiement jusqu'à 28 jours avant ou à la date de renouvellement de votre adhésion. Si Club Archibelle ne détiennent pas les détails de votre carte de paiement, vous serez contacté directement afin de renouveler votre adhésion.
- 2.5.7** Nous enverrons votre carte de membre de Club Archibelle et le portfolio avec la documentation d'adhésion ("Le Portfolio Membre Club Archibelle") électroniquement, dès que possible après la collecte de vos frais de renouvellement des membres. Si vous ne souhaitez pas renouveler l'adhésion vous devez nous en informer dans les 30 jours avant votre date de renouvellement dans ce cas, vous recevrez un remboursement complet de vos frais de forfait et d'adhésion versés à condition que vous ayez d'abord retourné à Club Archibelle Le Portfolio Membre Club Archibelle.
- 2.5.8** Si vous êtes un des membres fondateurs de Club Archibelle, vos frais de forfait et d'adhésion ne seront pas soumis à aucune augmentation annuelle.
- 2.5.9** Pour les membres qui non pas le statut de fondateurs, après votre première année à titre de membre, vos frais de forfait et d'adhésion de renouvellement sera le même montant que vos frais de forfait et d'adhésion nonobstant toute augmentation des frais d'adhésion qui peuvent avoir eu lieu au cours de l'année précédente. Vos frais de forfait et d'adhésion de renouvellement de la deuxième année d'adhésions seront selon les frais de forfait et d'adhésion en vigueur au moment de votre renouvellement.

2.5.10 Si un membre comporte des frais de forfait et d'adhésion à expiration depuis plus de 30 jours et qu'elle n'a reçu aucune communication de la part du membre, Club Archibelle se réserve le droit de recharger les frais d'entrée ainsi que les frais de forfait et d'adhésion actuellement en vigueur afin de renouveler les frais de forfait et d'adhésion.

2.6 CONDITIONS PARTICULIÈRES DES FORFAITS À LA MINUTES

2.6.1 Un cycle de facturation débute à la date du mois que le contrat est conclu soit en ligne, par téléphone, ou dans un contrat écrit. Le cycle de facturation se termine un jour avant le jour calendaire du mois suivant ou lorsque le bloc courant de minutes expire, c'est-à-dire que si vous démarrez votre compte le 6 Juin et vous avez un plan 35 minutes, le dernier jour de votre cycle de facturation se termine le 5 Juillet. Si vous terminez vos minutes le 20 Juin, vous êtes facturé à nouveau pour le même plan et votre cycle de facturation de 30 jours débute aujourd'hui le 20 Juin. Toutefois, si vous entrez dans le contrat de service sur les 29e, 30e ou 31e jours du mois, le cycle de facturation se terminera le 28 du mois. Par exemple, si vous démarrez votre compte le 30 Juillet, le dernier jour de votre cycle de facturation se terminera le 28 Août (sauf si toutes les minutes sont utilisées à l'avance). Votre compte sera toujours alimenté le dernier jour de votre cycle de facturation à moins toutes les minutes sont consommées à l'avance. Si votre carte de crédit est refusée et Club Archibelle n'est pas donné un nouveau numéro de carte de crédit qui Club Archibelle peut facturer le montant nécessaire avant la fin de ce jour ouvrable, le compte sera désactivé jusqu'au moment où le compte est mis à jour selon le montant et en vertu de la politique monétaire. Le jour où Club Archibelle reçoit vos informations de carte de crédit à reconstituer le montant de votre dépôt devient votre nouvelle date de facturation efficace cycle de démarrage.

2.6.2 Lorsqu'un client adhère pour la première fois à Club Archibelle, il est facturé pour un bloc de temps pour un usage futur. Le prix standard pour les blocs de temps son les suivants: 20.00 \$ pour 20 minutes de temps de conversation, 35,00 \$ pour 35 minutes de temps de conversation, 50.00 \$ pour 50 minutes de temps de conversation. Il existe d'autres plans qui peuvent être personnalisées par le personnel de Club Archibelle. Les clients sont informés du fait qu'une fois vos minutes épuisées, il vous sera facturé pour un autre bloc de temps similaire à celui acheté auparavant. Si un régime différent est demandé, le changement doit se produire, soit en ligne dans la page du compte du participant si disponible ou au téléphone avec un représentant de Club Archibelle. Ces changements doivent se produire avant le cycle de facturation mensuel qui se termine ou avant l'expiration des minutes au compte qui ne seront pas terminées avec le plan actuel. Une fois le redémarrage du cycle mensuel ou lorsque les minutes sont terminées et un nouveau cycle commence, tout changement sera en effectif le cycle de facturation suivant.

2.6.3 Tous les appels qui sont fait spécialement pour la récupération d'un numéro de téléphone ou adresse où le nom de la personne ou de l'adresse est fournie sera traitée comme une information, appelez le 411. Information sur les appels sont facturés au plus 2 minutes hors du régime tant que seul un numéro de téléphone

et adresse sont nécessaires. Si les informations du client demande plus sur le même sujet et l'appel s'écarte d'un numéro de téléphone ou recherche d'adresse, l'appel sera facturé comme une question de recherche régulière.

2.6.4 Toutes les requêtes sans rapport distinct établi lors d'un appel téléphonique seront traitées comme une requête indépendante. Si un appelant pose une question sur un sujet et puis des questions ultérieures concernant le même sujet, cette requête et les réponses seront classées comme une seule requête. La requête sera alors liquidée. Si un client a d'autres questions sans rapport avec la première, une deuxième requête sera ouverte et le temps facturable sera redémarré.

2.6.5 Le Membre comprend que toutes les charges par minute seront facturées en incréments d'une minute complète. L'heure indiquée de l'appel est synchronisée avec l'horloge atomique internationale. Toute portion d'une minute est considérée comme une minute entière par le système de facturation Club Archibelle. Facturation va commencer à partir du moment que le représentant du service à la clientèle Club Archibelle décroche le téléphone et identifie l'appelant à titre d'utilisateur Club Archibelle à l'époque que la réponse est donnée et/ou par message texte, envoyé par courriel, verbalisé ou transmise au Membre de toute façon. Le Membre comprend et accepte que, dans certains cas, comme lorsque les requêtes sont par message texte ou le Membre demande à l'agent de Club Archibelle pour effectuer une recherche d'informations lorsque le Membre n'est pas sur le téléphone que la facturation se poursuivra au cours du processus de recherche jusqu'à ce que l'information soit communiquée au Membre. Dans certains cas, une réponse ou une solution à une requête ne sera pas trouvée et le Membre sera toujours facturé pour le temps que l'agent a passé en regardant des sites Web. Dans le cas où un utilisateur autorisé des appels téléphoniques à l'intérieur et de Club Archibelle ou IVR (reconnaissance vocale interactive) système ne reconnaît pas l'appel en tant qu'utilisateur actuel, le temps pour la facturation sera lancé une fois que le Membre est reconnu par l'agent de Club Archibelle. Questions sur la facturation et compte les changements ne seront pas facturés pour planifier les clients. Les demandes de récupération des requêtes antérieures seront considérées comme la recherche.

2.7 ADHÉSION FORFAITS-MINUTES, ANNULATION ET RENOUVELLEMENTS

2.7.1 Les frais d'abonnement commenceront dès que la date de votre abonnement au service est activé et sera facturée sur votre carte de crédit chaque mois (pour les abonnements mensuels) ou lorsque vos minutes pour que le plan actuel sont épuisées. Vous reconnaissez et acceptez que vous ne recevez pas de facture par la poste à votre abonnement. Toute la facturation peut être consultée sur le site www.Club Archibelles.com. Facturation seront classés en fonction de la date, l'interrogation, la facturation et des temps en minutes intégral. Tout écart de facturation doivent être transmis à nos agents du service clientèle soit via un appel téléphonique ou un courriel via notre www.Club Archibelles.com site Web ou en téléphonant au numéro suivant : International : +1. 450. 622. 5259 ou pour les appels en provenance de l'Amérique du Nord : 1. 866. 622. 5259. Le Membre accepte qu'il/elle n'a que 30 jours de l'erreur de facturation en question à soumettre une enquête. Après 30 jours, Club Archibelle ne peut pas annuler tous

les frais. Club Archibelle va enquêter sur toute question et rendre une décision dans les 10 jours ouvrables suivant la date de l'enquête qui a été déposée. Club Archibelle se réserve le droit d'augmenter les tarifs d'abonnement à tout moment. Les changements des taux d'abonnement standard seront affichés sur le site www.archibellecanada.com. Les tarifs d'abonnement seront appliqués aux comptes existants au moment de leur prochain renouvellement. Les clients qui s'abonnent à des prix promotionnels à prix réduit pourraient être soumis à diverses augmentations de taux, dont aucune ne doit dépasser la norme de tarifs affichée abonnement.

- 2.7.2** Votre abonnement sera automatiquement reconduit sauf si vous annulez avant la date de renouvellement. Vous devez annuler votre abonnement avant qu'il ne renouvelle afin d'éviter la facturation de frais d'abonnement pour la période de renouvellement de votre carte de crédit.
- 2.7.3** Vos frais de forfait et d'adhésion sont non remboursables. Toutefois, Club Archibelle peut, à sa seule discrétion, choisir de rembourser vos frais de forfait et d'adhésion en totalité ou en partie selon les circonstances relatives à l'annulation de toute adhésion. Les frais de forfait et d'adhésion, le cas échéant, sont non remboursables en tout temps.
- 2.7.4** Club Archibelle se réserve le droit absolu d'annuler ou de suspendre votre adhésion (à sa seule discrétion), pour quelque raison que ce soit. Si Club Archibelle annule votre adhésion, Club Archibelle peut (à sa seule discrétion) vous rembourser le solde de vos frais de forfait et d'adhésion annuelle sur une base de répartition moment à l'égard de la période restant à courir à laquelle les frais de forfait et d'adhésion annuel se rapporte.
- 2.7.5** Les annulations ne devraient pas être considérée comme définitives jusqu'à ce que vous receviez une confirmation d'annulation courriel de Club Archibelle.
- 2.7.6** Les paiements effectués dans le cadre d'un abonnement mensuel ne peuvent pas être utilisés comme crédit pour les frais d'abonnement annuel et sont non-transférables.

2.8 FRAIS ET MODE DE PAIEMENT

- 2.8.1** Vous vous engagez à payer les redevances dues pour des services achetés sur ce site au moment de votre commande de Services. Tous les frais sont non remboursables, sauf disposition expresse écrite, même si vos services sont suspendus, ou transférés avant la fin de la durée des services. Club Archibelle se réserve expressément le droit de changer ou de modifier ses prix et les frais à tout moment et de tels changements ou modifications prendront effet immédiatement lorsque le premier des (i) notre avis par courriel vous informant que vous de tels changements ou modifications ou (ii) de votre l'acceptation électronique du présent accord après de tels changements ou modifications ont été apportées.
- 2.8.2** Le paiement peut être effectué par vous sur nos boutiques en ligne avec le bouton « Acheter » (si disponible) ou en fournissant une carte de crédit valide, un contrôle en ligne, un chèque personnel, une carte-cadeau (sauf interdiction par une convention spécifique au produit) (chacune, ci-après appelé « Mode de

paiement »). Le bouton Acheter vous permet, en cliquant sur le bouton Acheter pour un produit qui est offert sur la boutique Archibelle en ligne vous permet de passer automatiquement passer une commande pour ce produit en ligne et charge le paiement selon le principal Mode de paiement sur votre compte. La confirmation de cette commande sera envoyée à l'adresse e-mail dans le dossier de votre compte. Votre mode de paiement sur le fichier doit être valide si vous avez des produits actifs sur votre compte. Pour les utilisateurs de Club Archibelle, vous pouvez utiliser soit une carte de crédit valide, ou votre compte PayPal (tel que défini ci-dessous) pour faire des achats. Les transactions sur les boutiques en ligne d'Archibelle sont régies par les politiques de remboursement et de retours en vigueur à la date de votre achat initial et inclus à la présente Convention d'Utilisation de Club Archibelle. Si vous avez signé pour un plan de paiement mensuel, votre date de facturation mensuelle sera déterminé en fonction du jour du mois que vous achetez les services à moins que cette date tombe après le 28 du mois, auquel cas votre date de facturation sera le 28 chaque mois. Si vous avez signé pour un plan de paiement (ou plus) chaque année, et vous avez choisi l'option de renouvellement automatique, Club Archibelle se renouvellera automatiquement à vos services quand ils viennent à échéance et prendra le paiement selon le mode de paiement que vous avez déposé auprès de Club Archibelle selon les tarifs en vigueur. Si pour quelque raison que ce soit Club Archibelle n'est pas en mesure de facturer selon votre mode de paiement pour la totalité des sommes dues à Club Archibelle pour les services fournis, ou si Club Archibelle ce fait facturé une pénalité pour les frais qu'il a précédemment porté à votre compte selon votre mode de paiement, vous acceptez que Club Archibelle peut exercer tous les recours disponibles afin d'obtenir le paiement. Si vous payez par carte de crédit et si pour une raison quelconque, Club Archibelle est incapable de débiter votre carte de crédit avec le montant total des services fournis, ou si Club Archibelle est chargé de retour pour une taxe qu'il a précédemment portés à la carte de crédit que vous avez fourni, vous convenez que Club Archibelle peut exercer tous les recours disponibles afin d'obtenir le paiement. Vous acceptez que les recours que Club Archibelle peut mettre en place afin d'effectuer le paiement doit inclure, mais sans s'y limiter, l'annulation immédiate et sans préavis de tous les services enregistrée ou renouvelée en votre nom. Club Archibelle se réserve le droit de vous facturer des frais administratifs raisonnables pour les tâches administratives en dehors de la portée de ses services réguliers, y compris les frais supplémentaires qu'il peut encourir dans la fourniture des Services. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, les questions de service à la clientèle qui ne peuvent pas être manipulés par e-mail mais demandent un service personnel, les frais supportés par les prestataires de paiement tiers, y compris PayPal, et les différends qui pourrait survenir et qui pourrait nécessiter les besoins de services juridiques. Ces frais seront facturés selon le mode de paiement que nous avons en dossier pour vous. Vous pouvez changer votre mode de paiement à tout moment en vous connectant à votre « Compte ». Pour les commandes sur les boutiques Archibelle, lorsque le paiement n'a pas été reçu ou Club Archibelle a reçu un rejet de débit pour une partie de la transaction, vous comprenez que, outre les frais administratifs Club Archibelle peut exiger pour la manipulation de l'opposition au paiement, le vendeur peut également poursuivre tous les recours légaux pour percevoir le paiement, plus les frais applicables, ou d'obtenir de la

marchandise perdue. Club Archibelle n'est pas responsable pour les actions des vendeurs.

- 2.8.3** Vous reconnaissez et acceptez que vous êtes seul responsable de l'organisation que vos services sont renouvelés, et que Club Archibelle ne sera pas responsable envers vous ou toute tierce partie si elle n'est pas en mesure de facturer votre mode de paiement, afin de renouveler vos services.
- 2.8.4** Bien que toutes les transactions soient traitées en dollars Canadien, Club Archibelle peut prévoir un prix de conversion estimée à d'autres monnaies que le dollar du Canada. Vous reconnaissez et acceptez que le prix affiché au cours de la procédure de paiement est une estimation. En raison de retards potentiels de temps entre l'acte d'achat et le règlement des paiements, le prix réel facturé peut fluctuer. Club Archibelle ne fait aucune représentation ou garantie que le prix estimatif sera le même ou substantiellement similaires au prix réel que vous paierez et vous renoncez à toute réclamation fondée sur une divergence entre l'estimation et le prix réel et le prix payé et toute modification ultérieure remboursement. En outre, vous pouvez être facturé la TVA, la TPS ou autres taxes localisée, sur la base du pays indiqué dans votre section adresse de facturation. Les montants à payer apparaîtront pendant le processus de commande.
- 2.8.5 Paiement par PayPal** - En utilisant l'option de paiement PayPal ("PayPal"), vous pouvez acheter et payer les Services de Club Archibelle. À cet égard, vous acceptez que PayPal puisse débiter le montant total de votre achat sur votre compte PayPal ("Compte PayPal") ou de la carte de crédit (s), carte de débit (s), compte en banque (s), ou d'autres Mode de paiement autorisé (s) lié à votre compte PayPal (« PayPal Source de financement »).
- 2.8.5.1** Il est de votre responsabilité de garder votre compte PayPal et votre Source de financement actuel PayPal approvisionné suffisamment en fonds, et votre compte PayPal soutenu par une carte de crédit valide. Vous acceptez que PayPal et Club Archibelle ne soient pas responsables pour les paiements qui ne parviennent pas à passer à la suite de l'état de votre compte PayPal ou votre source de financement PayPal qui n'est soit plus en vigueur ou dont la détention de fonds est insuffisantes. Si pour quelque raison que ce soit PayPal n'est pas en mesure de retirer la totalité du montant dû pour votre achat, vous acceptez que PayPal et Club Archibelle puisse exercer tous les recours disponibles afin d'obtenir le paiement. Vous convenez que si la transaction est retournée impayé, vous devrez payer des frais de service de 25,00 \$ ou le montant maximum autorisé par la loi, qui peut être débité de votre compte PayPal ou votre source de financement PayPal.
- 2.8.5.2** En cliquant sur la case «J'accepte» aux termes de l'option de paiement PayPal, vous autorisez un débit de la totalité du montant de votre achat à partir de votre compte PayPal ou votre source de financement PayPal.
- 2.8.6** Vous convenez que vous offrirez une carte de crédit ou de débit (par exemple, MasterCard ou Visa) afin que Club Archibelle puisse charger pour tous les frais d'adhésion et d'abonnement ou d'autres montants payables en vertu du présent

Accord. En ce qui concerne ces frais et redevances, vous donnez l'autorisation suivante:

- a) J'autorise Club Archibelle à facturé automatiquement les frais de facturation sur ma carte de crédit. Je suis d'accord que les frais décrits ci-dessus seront facturées par Club Archibelle, au crédit ou de débit que j'ai fournis à Club Archibelle dans mes informations de Compte de membre, ou autrement, quand j'ai posé ma candidature pour le Service. Je comprends que tous les honoraires et les frais sont remboursables, avec les restrictions ci-dessus. Je suis d'accord que Club Archibelle ne sera pas responsable des frais que je peu encourir résultant d'un découvert mon compte bancaire ou supérieure à ma limite de crédit à la suite d'une charge automatique en vertu du présent Accord.

2.9 INFORMATION DU COMPTE

2.9.1 Vous acceptez de fournir des informations actuelles, complètes et exactes de votre compte afin de recevoir l'accès au Service (s) que vous avez commandé. Vous vous engagez à mettre à jour rapidement toutes les informations de compte pour garder votre compte à jour, complètes et précises (par exemple un changement dans l'adresse de facturation, numéro de carte de crédit ou de crédit Date d'expiration de votre carte) et vous devez aviser rapidement Club Archibelle si votre carte de crédit est annulé (Par exemple, en cas de perte ou de vol) ou si vous avez connaissance d'une violation potentielle de la sécurité, telles que la divulgation ou utilisation non autorisée de votre nom d'utilisateur et mot de passe. C'est en définitive la responsabilité du Membre de s'assurer que Club Archibelle a un numéro valide de carte de crédit et une date d'expiration correcte dans le dossier. Si le crédit du Membre ou le paiement échoue lors d'une opération tentée par le Club Archibelle, le Membre recevra un email de notification, et lorsque le Membre du nombre de minutes disponibles sera épuisé, le Membre ne sera plus en mesure d'utiliser les Services Club Archibelle jusqu'à ce qu'une information de carte de crédit est mis à jour à un cours de validité compte et Club Archibelle est capable de débiter la carte du Membre selon le plan choisi par le Membre.

2.9.2 Les changements à ces informations peuvent être effectués en effectuant une demande par courriel à Club Archibelle. Si vous omettez de fournir à Club Archibelle aucune des informations qui précède, vous acceptez que Club Archibelle peut supposer que votre carte de crédit est soit encore valable ou qu'il a été renouvelé et peut continuer de vous facturer pour ce service (s) que vous avez souscrits, à moins que vous avez annulé votre abonnement à un tel Service (s).

2.10 TAXES APPLICABLES

2.10.1 Toutes taxes sur les produits et services, taxe de vente du Québec ou autre taxe pouvant être imposée en raison des services rendus par Club Archibelle s'ajoute aux Vos frais de forfait et d'adhésion mentionnée ci-dessus et doit être versée à Club Archibelle par le Membre conformément aux dispositions des lois fiscales applicables.

2.11 AVANTAGES POUR LES MEMBRES

- 2.11.1** En tant que membre de Club Archibelle, vous avez droit à toutes les prestations énoncées sur notre site à la condition d'acquitter les frais de forfait et d'adhésion général annuel et les frais de membres ou de forfaits rattachés à des services particuliers respectifs. Les descriptions de toutes les prestations affichées ont été approuvées par la prestation Fournisseur respective.
- 2.11.2** En tant que membre enregistré de Club Archibelle, s'il vous plaît noter que les Partenaires Autorisés, fournisseurs de prestations et les prestations elles-mêmes son soumises à disponibilité et peuvent changer de temps en temps sans préavis.
- 2.11.3** Club Archibelle vise à assurer que les avantages restent disponibles à tout moment et négocie constamment de nouvelles prestations de services pour s'assurer que vous recevez une utilisation maximale de votre adhésion. Si l'une des prestations devient indisponible temporairement ou indéfiniment, nous ferons tout en notre possible et notre pouvoir pour s'assurer que les engagements antérieurs sont honorés dans la mesure du possible, toutefois Club Archibelle n'est pas responsable des actions des Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et de services, et qui sont hors de son contrôle réel.

2.12 UTILISATION DE VOTRE ADHÉSION

- 2.12.1** Vous pouvez seulement faire des demandes par téléphone, courriel ou via le Site Internet, une fois que vous avez été accepté comme membre.

2.12.2 Recherche sur le Web et sur base de données privés

- 2.12.2.1** Une partie importante des services de Club Archibelle comporte que nos spécialistes lifestyle visitent des ressources en ligne pour le compte du Membre. Club Archibelle se réserve le droit de ne pas visiter un site web Club Archibelle juge inapproprié pour une raison quelconque, par tout mandataire de téléphone Club Archibelle. Toutes les recherches appropriées qui rencontrent un site inapproprié cessera d'être facturé une fois que le site inapproprié est atteint. Le client peut décider, soit de changer la direction de la recherche à un site qui est approprié et continuer le cycle de facturation ou choisir de mettre fin à l'appel. Les procès-verbaux qui ont été utilisés sur les sites appropriées sont toujours facturés même si le résultat final des données nécessaires n'a pas été récupérée si le Membre décide de mettre fin à l'appel. Sinon, si la recherche continue et les données ne sont toujours pas récupérées en raison de l'incapacité de Club Archibelle pour trouver la réponse, le client peut choisir de déposer une plainte d'insatisfaction avec notre Service Clientèle. Si les données nécessaires n'ont pas été récupérées parce qu'elle était contenue ou cotées sur un site inapproprié, alors le Membre ne se qualifie pas pour un "procès-verbal" pour un remboursement.

- 2.12.2.2** Club Archibelle fournira à la fois les services décrits sur le site (de temps en temps) et des services de concierge, à votre demande - Vous pouvez demander à Club Archibelle de fournir ou d'assurer tous genres de services personnels par rapport aux besoins personnels ou selon vos désirs (y compris, sans s'y limiter, la fourniture de l'information, l'accès aux événements, activités et sites, de biens personnels, de produits et de services) pourvu que la demande soit légitime, correct et moral (les «Services»).
- 2.12.2.3** Club Archibelle se réserve le droit de retirer un de ces services et/ou de refuser de fournir les services demandés.
- 2.12.2.4** Si Club Archibelle est incapable de faire face à toute demande, il vous en informera dès que raisonnablement possible.
- 2.12.2.5** Les Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et services peuvent vous proposer ou vous fournir les services, produits et prestations dont vous sélectionnez. Club Archibelle communiquera avec les Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et services en votre nom, sauf si il est plus approprié pour vous de contacter directement du fournisseur.
- 2.12.2.6** Les Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et services peuvent imposer leurs propres termes et conditions et vous êtes tenus de les respecter.
- 2.12.2.7** Lorsque vous commandez un produit, service ou l'accès à une prestation de services, vous pouvez être tenu de fournir les détails de votre carte de paiement. Si vous donnez à Club Archibelle l'autorisation d'utiliser votre carte de paiement ou de crédit afin de payer un Partenaire Autorisés, fournisseurs pour des produits ou services, vous reconnaissez et acceptez que Club Archibelle n'aura aucune responsabilité à l'égard ou être responsable de quelque manière que ce soit à l'égard de l'utilisation de votre carte paiement ou de crédit fournie par vous à Club Archibelle qui agit conformément aux instructions données par vous à cet égard.
- 2.12.2.8** Vous prenez l'engagement que toutes les informations que vous nous fournissez aux fins de la réservation, de commandes ou l'achat de produits ou de services auprès d'un de nos Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et services sont corrects, que la carte de paiement ou de crédit que vous utilisez est la vôtre et que les fonds sont suffisants pour couvrir le coût du produit ou du service.
- 2.12.2.9** De temps en temps, les achats ou la fourniture de certains produits ou prestations de services peut encourir des frais de manutention de Club Archibelle (dont vous serez informé) - Dans ces cas, vous autorisez Club Archibelle de débiter votre carte de paiement ou de crédit pour lesdits frais de manutention.
- 2.12.2.10** Club Archibelle peut à votre ordre d'achat acheter des biens ou des services en votre nom. Dans le cas où il agit comme un agent d'achat à cet égard, et vous autorisez Club Archibelle à

déduire le montant du crédit de votre carte de paiement ou de crédit immédiatement à la date du paiement. Dans le cas où Club Archibelle paie pour les biens ou services en espèces, il est en droit d'ajouter tout frais de carte de crédit applicable à la somme déduite de votre carte de paiement.

2.12.3 Autorisations d'Achats

2.12.3.1 À la demande du Membre, Club Archibelle ou ses agents peut acheter des articles, soit sur Internet ou au téléphone avec des fournisseurs tiers avec carte de crédit du client. Lorsque vous êtes inscrit aux services de Club Archibelle, il y aura une case à cocher pour être rempli de savoir si oui ou non vous voulez Club Archibelle peut exécuter des services tels l'achat pour vous. Si vous choisissez d'abord que Club Archibelle ne puisse pas faire des achats en votre nom, vous pouvez revenir à votre page de renseignements personnels sur notre site www.clubarchibelle.com et modifier vos préférences de compte. A ce point il vous sera demandé pour les informations qui nous permettraient de faire ces achats. Nous n'utiliserons les cartes de crédit pour les achats qui sont au nom du Membre principal Club Archibelle cotée sur le compte. Dans le cas où le Membre veut d'abord que Club Archibelle puisse faire des achats pour le Membre, le Membre sera invité à une carte de crédit soient inscrits pour ces accusations. La carte de crédit peut être le même numéro que la carte de crédit que les droits sont perçus pour le compte mensuel Club Archibelle ou une carte séparée. Dès l'enregistrement de la carte de crédit que les achats seront effectués sur, il va vous demander pour une adresse de facturation. Tous les articles ou services commandés par Club Archibelle ou l'un de ses agents seront envoyés uniquement à l'adresse de facturation cotées. Nous vous demanderons également à la liste des utilisateurs autorisés à effectuer des achats en votre nom. Seuls les utilisateurs répertoriés sur la page d'information personnelle seront en mesure de prendre des décisions d'achat. Autorisation des utilisateurs ne peuvent être ajoutés ou supprimés par l'intermédiaire du site Web. Chaque fois qu'un achat est effectué, le numéro PIN principal sera demandé, peu importe qui effectue l'appel ou la demande. Si le code n'est pas donné, l'agent Club Archibelle est expressément donné l'ordre de ne pas effectuer l'achat. Toutes les autorisations de voix seront enregistrées numériquement et conservés pendant une période de temps indéfinie. Tous les litiges avec des charges doit être adressée à votre compagnie de carte de crédit ou un commerçant en premier. Club Archibelle ne justifie pas ou debout derrière tous les achats faits au nom du Membre. Toutes les factures, informations de livraison, etc... seront envoyées directement aux utilisateurs adresse e-mail pour le vendeur. Club Archibelle ou aucun de ses agents ne sont que des tiers ici pour faciliter l'achat. Club Archibelle ne reçoit aucune compensation

monétaire de l'une des opérations autres que le procès-verbal de facturation utilisée dans le processus.

- 2.12.3.2** Sauf accord contraire par le Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et services, vous ne serez pas en droit d'annuler tous services demandés ou produits commandés, si, sur vos instructions, la performance ou le processus de commande et de livraison a déjà commencé.

2.12.4 Enregistrement des appels

- 2.12.4.1** Le Membre est responsable de tous les appels téléphoniques qu'il effectue auprès de Club Archibelle et qui peuvent être écouté et/ou enregistrée, et pourrait être revu à des fins de formation et d'assurance et de contrôle de la qualité à tout moment. Les enregistrements des conversations téléphoniques ne seront accessibles qu'à l'équipe de direction, de formation et du contrôle d'assurance de la qualité de Club Archibelle et seront conservées sur un serveur distant sécurisé pour une durée illimitée.

- 2.12.4.2** Toutes les requêtes soumises au Club Archibelle, sous quelque forme ou de la mode deviennent la propriété de Club Archibelle à votre réponse et des réponses. Club Archibelle se réserve le droit de publier anonymement les sites Web, les questions, les demandes, les commentaires, les réponses, ou toute autre forme de médias si la voix enregistrée, écrit, transcrit, par message texte, ou toute autre forme de communication à toutes fins qu'elle juge opportune. Club Archibelle garantit que l'identité de l'un de ses membres ou l'autre des personnes que les demandes de ses membres ou utilisateurs des recherches sur sera conservé au sein de son organisation et non utilisés à des fins autres que le suivi de l'historique.

2.12.5 Toute autre correspondance

- 2.12.5.1** Le Membre comprend que toute la correspondance avec Club Archibelle, que ce soit par écrit, envoyé par courriel, par message-texte, parlé, ou transmis par tout autre forme de communication seront conservées pendant une durée illimitée, et seront utilisés aux seules fins de tenue des dossiers, pour formation et assurance du contrôle de la qualité par Club Archibelle.

- 2.12.5.2** Messagerie texte - le Membre ne tiendra pas Club Archibelle responsable de toute perte de messages texte, e-mails, ou toute autre correspondance, généré par Club Archibelle ou par le membre. Le Membre reconnaît qu'en raison de l'absence de contrôle de Club Archibelle pour vérifier si les médias électroniques sont envoyés sur le domaine public, et tient Club Archibelle à l'abri de toute réclamation résultant de la perte de

temps, d'argent, matériel ou autre accepte qu'il ne peut être réclamé aucun dommages ou intérêts contre Club Archibelle. Si Club Archibelle envoie une réponse à une question ou si le texte message ou appelé à un Membre ne reçoit pas le message, le Membre peut appeler par téléphone ou faire une requête en ligne à Club Archibelle et soit demander que la réponse lui soit communiqué par téléphone ou renvoyé par messagerie texte. Le Membre ne sera pas facturé pour cet appel tant que le seul but de l'appel est de récupérer une réponse jamais reçue.

2.12.5.3 Dans le cas où un membre ouvre un compte de messagerie "Club Archibelle". Le Membre comprend et autorise tout agent de Club Archibelle, un employé ou un membre quelconque de ses filiales d'avoir libre accès au contenu de ces courriels à des fins de contrôles ou d'extraire des informations à envoyer ou lire les informations au Membre Club Archibelle sur demande. Si un membre ou un client Club Archibelle autorise à ouvrir des courriels sur un compte personnel, il permette à l'agent de donner l'autorisation d'ouvrir, de lire et de répondre à ces courriels pour le compte des clients.

2.13 SERVICES DE CONCIERGE SANTÉ

2.13.1 Club Archibelle offre, grâce à son partenariat avec Archibelle Santé & Spa, l'accès à des services de soins de santé et de bien-être multidisciplinaires complets : Services de Soins de Santé Médicaux Privés et du bien-être mental, offerts par des professionnels de la santé, comprenant : omnipraticiens, spécialistes, pharmaciens et des Services Paramédicaux offert par du personnels infirmiers, des Services de spa, offerts par des praticiens qualifiés des spécialités du bien-être corporel, comprenant : beauté et esthétique, massages, expériences sensorielles, détente et bains nordiques.

2.13.2 Tous les services médicaux et paramédicaux privés, de bien-être physique, psychologique et spirituel, de promotion, d'information et de services préventifs de la santé, les consultations par rendez-vous, en cabinet, en établissement ou téléphoniques, les bilan de santé, ainsi que les suivis sont offert et dispensé par un médecin membre d'un ordre professionnel reconnu de la province ou il pratique, et partenaire autorisé du réseau d'Archibelle Santé & Spa, et sont soumis aux termes et conditions d'utilisation de Club Archibelle.

2.13.3 Archibelle Santé & Spa offre en priorité ses services à ses membres, provenant de sa clientèle des particuliers, entreprises, professionnels, industries, commerces et institutions, par l'entremise de Club Archibelle Escapades, Signature, Platine et Exécutif, club de membre privé Par/by Archibelle. Les programmes offerts aux membres sont individuels, familiaux ou corporatifs avec frais annuels.

2.13.4 Ce partenariat lui permet d'offrir à ses membres un service de concierge agissant comme un véritable assistant personnel en matière de santé. Ce service à valeur ajoutée, procure une assistance 24/7 pour toute question reliée à leur santé et ce, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Elle donne ainsi accès à ses membres

à la disponibilité prioritaire, à des services de santé et de soins médicaux privés, de bien-être physique, psychologique et spirituel, de promotion, d'information et de services préventifs de la santé. Elle aide ses membres à gérer leurs besoins de santé et de bien-être offert par l'équipe de professionnels de la santé du réseau Club Archibelle. Son service d'évaluation de la santé par exemple, est sans doute parmi le plus avancé du genre dans le monde avec de nombreuses fonctionnalités spéciales et exclusives.

- 2.13.5** Archibelle Santé & Spa aide également ses membres à s'orienter dans le système de santé, si nécessaire, en les mettant en contact avec d'autres professionnels et fournisseurs de services et de soins de santé et de bien-être.
- 2.13.6** L'utilisation du présent document et des informations qui y sont contenus, constitue une acceptation des termes et des conditions de services ainsi que de la politique de confidentialité d'Archibelle Santé & Spa.
- 2.13.7** Les informations décrites dans le présent document au sujet de la santé, de la condition physique ou de la nutrition proviennent de sources dignes de confiance. Toutefois nous ne pouvons en garantir la totale exactitude et intégralité. C'est pourquoi nous suggérons à toute personne intéressée par l'information ou l'offre de service d'Archibelle Santé & Spa de mener sa propre enquête, de ne pas s'en tenir qu'aux seuls renseignements fournis, dans l'éventualité d'erreurs ou d'omissions.
- 2.13.8** Les informations sur la santé, le conditionnement physique et la nutrition contenus au présent document sont fournies à titre informatif et à des fins éducatives seulement et ne saurait se substituer ou remplacer un avis médicale d'un médecin ou d'un professionnel de la santé, d'un diagnostic, d'un traitement ou d'une ordonnance accordé par un fournisseur de services de soins de santé et de bien-être qualifié, membre ou non du réseau Archibelle Santé & Spa.
- 2.13.9** Si vous avez des préoccupations ou des questions sur votre santé, vous devriez toujours d'abord consulter un médecin ou un autre professionnel des services de soins de santé. Vous ne devez pas négliger, éviter ou retarder d'obtenir des conseils médicaux, de santé ou l'avis de votre médecin ou d'un autre professionnel de la santé ayant les compétences et les qualifications reconnus par un ordre ou une association professionnel, suite à l'information que vous avez lu dans le présent document. L'utilisation de toute information fournie dans le présent document se fait à vos propres risques.
- 2.13.10** Le développement de la recherche médicale peut avoir une incidence sur les informations sur la santé, la condition physique et les conseils nutritionnels qui apparaissent dans le présent document. Aucune assurance ne peut être donnée que les informations contenus dans le présent document inclura les découvertes les plus récentes ou les développements qui peuvent forcément changer l'interprétation à l'égard desdites informations et qui s'appliquent selon votre cas.
- 2.13.11** Toutes les informations, affichés dans le présent document sont sujets à changement sans préavis. Par conséquent Archibelle Inc. et Archibelle Santé & Spa, leurs affiliés, leurs partenaires, médecins et professionnels de la santé, membres, actionnaires, dirigeants, directeurs, employés, conseillers, avocats et agents, malgré avoir fait les vérifications d'usages de manière prudente et diligente, n'offrent aucune garantie concernant l'exactitude ou l'intégralité des informations au sujet de la santé, de la condition physique et de la nutrition contenus dans le présent document.

2.13.12 Le présent document peut contenir des liens vers d'autres documents ou sites Web sur Internet. Ces liens sont fournis seulement pour votre commodité. « Archibelle Inc. » et Archibelle Santé & Spa ne sont pas responsable du contenu, des services ou des produits offerts dans lesdits documents ou sur les sites Web que vous pouvez avoir accès par le biais de tels liens. De tels liens ne constituent pas un endossement par « Archibelle Inc.» et Archibelle Santé & Spa de tels sites Web, de leur contenu ou de tout produit ou service offert par leur intermédiaire, ou toute association avec leurs exploitants.

2.13.13 Les services d'Archibelle Santé et Spa, des médecins et autre professionnels de la santé de son réseau ne sont pas couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (R.A.M.Q). Les clients doivent donc acquitter les frais exigés pour les services rendus selon les tarifs en vigueur immédiatement. Notez que les compagnies d'assurances peuvent ne pas couvrir les services offerts. Informez-vous auprès de votre assureur. Un reçu d'impôt vous sera remis lors de chaque prestation de services.

2.13.14 Si vous êtes aux Canada et avez un malaise ou une maladie, nous vous conseillons de consulter sans tarder un médecin ou un professionnel de la santé membre affilié ou non d'Archibelle Santé & Spa, afin de vous permettre d'obtenir rapidement une évaluation et un bilan complet de votre état de santé.

2.13.15 Toutefois, si vous pensez avoir une urgence médical ou de santé composez immédiatement le 911.

2.14 SERVICES DE VOYAGE

2.14.1 Tous les services y compris les billets Voyage et vacances à forfait achetés par l'intermédiaire Club Archibelle sera soumise aux termes et conditions de l'opérateur et du fournisseur de voyage de vacances. S'il vous plaît noter que Club Archibelle n'est pas un agent ou voyageur autorisé et agit uniquement en tant qu'agent d'introduction au nom du Fournisseur. Tous les droits et recours que vous avez sont contre le fournisseur concerné.

2.15 SERVICES RESTAURANTS ET TRAITEURS

2.15.1 Lorsque vous utilisez le service de réservation de restaurant, vous nous autorisez à débiter votre carte de paiement pour tout acompte versé par nos soins sur votre nom pour le restaurant qui reste acquise à la suite de l'annulation de la réservation.

2.16 SERVICES HÔTELS, VILLAS ET APPARTMENTS

2.17 SERVICES BILLETS SPORTS & SPECTACLES

2.17.1 Club Archibelle est engagée dans le commerce d'obtenir les «meilleures tickets» pour tous les événements à guichets fermés, soit directement, lui-même ou par un de ses agents billet Partenaires. S'il vous plaît, veuillez prendre note que, lorsque vous achetez des billets au-dessus de la lettre, le prix de chacun des billets comprend les frais de service (s), reflétant nos coûts et nos efforts pour obtenir vos billets.

- 2.17.2** Toutes les ventes sont finales, aucun remboursement ou annulation n'est délivré après que vous avez acheté vos billets.
- 2.17.3** Lors d'annulation de spectacles directement par l'artiste ou du promoteur, seul le retour de la valeur nominale des billets peuvent être garantis. Les frais de livraison sont non-remboursables.
- 2.17.4** Club Archibelle ou son partenaire l'agent de billetterie enverront vos billets par Frais de livraison spéciale au taux normal de ce qui est garanti par la Poste Canada ou un service de courrier pour vous joindre au plus tard à midi le jour suivant. S'il vous plaît noter que ni Club Archibelle ni ses partenaires agents du billet ne peut être tenue responsable pour tout manquement par Poste Canada ou un service de courrier pour livrer vos billets.
- 2.17.5** Club Archibelle ou de ses partenaires agent de la billetterie dépêches habituellement des billets dans les 2 jours à partir du moment de la réservation, si les billets sont déjà en stock. Toutefois, certains événements ont annonce des restrictions et ne sont pas expédiés avant la semaine précédant de la date de l'événement. En certaines occasions, nos représentants peuvent vous livrer vos billets le soir du spectacle, sans frais supplémentaires.
- 2.17.6** Club Archibelle ou ses partenaires agents de billets se réservent le droit de mise à niveau des billets, sans frais supplémentaires, à des billets de grade inférieur donnant droit à un remboursement partiel, ou d'annuler l'ordonnance, avec un remboursement intégral.

2.18 SERVICES DE COURTAGE IMMOBILIER

- 2.18.1** Club Archibelle offre la mise en marché et la vente de biens immobiliers par l'entremise de Club Archibelle Inc. Courtier immobilier agréé (ci après appelée « CLUB ARCHIBELLE INC. »), une entreprise de services et de courtage immobiliers complets, à gestion tarifée. CLUB ARCHIBELLE vend aussi bien des actifs immobiliers pour le compte de propriétaires particuliers et corporatifs et d'entrepreneurs tiers que pour les compagnies du groupe Archibelle et leurs partenaires investisseurs. CLUB ARCHIBELLE se spécialise également dans la mise en marché et la vente de projets de développements immobiliers résidentiels et commerciaux ainsi que dans la revente, à titre de continuité de services aux acheteurs. CLUB ARCHIBELLE applique un programme de mise en marché et de vente innovateur, avec des stratégies et des concepts d'acquisition/investissement à l'avant-garde, la vente par anticipation des unités d'un immeuble ou des projets, ainsi que la réservation Prioritaire exclusive avec évènement de sélection.
- 2.18.2** Club Archibelle Inc. offre également la location et la vente de villas privées, bonifier de services de concierge à valeurs ajoutés avec son partenariat avec Club Archibelle.
- 2.18.3** Le fait de publier dans le présent site ou tous documents des propriétés ou des projets ne doit pas être interprété comme une offre de vente de produits immobiliers dans les provinces, les états ou les pays où ARCHIBELLE et son groupe de compagnies ne possèdent pas les qualifications professionnelles et

légales valides pour exercer. De plus, il ne faut pas interpréter la publication des dites propriétés ou projets comme une offre de vente des propriétés ou des projets pour lesquels les obligations légales afférentes n'ont pas été complétées en totalité.

- 2.18.4** Les prix, les ameublements, équipements et accessoires inclus, les services offerts et inclus, les conditions de vente ou de location et la disponibilité des propriétés et des projets ou autres, affichés dans le présent document sont sujets à changement sans préavis. Les frais juridiques, de transaction et de copropriété mensuels, ainsi que toutes taxes applicables et pouvant être imposés à la vente, sont en sus. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

2.19 PRODUITS ACHETÉS SUR LE SITE

- 2.19.1** Si le produit ou le service demandé n'est pas disponible des Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et services, Club Archibelle ou le Partenaires Autorisés peut vous offrir une prestation de services ou des produits de substitution d'une description semblable et standard, mais vous pouvez refuser la prestation de services ou les produits de substitution et recevoir un remboursement complet pour ladite prestation de services ou lesdits produits.

- 2.19.2** Toutes les descriptions de produit ou de service ont été approuvées par le Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services concernés. Club Archibelle n'est pas responsable des descriptions de produits inexacts ou trompeuses. Les prestations de services peuvent différer des descriptions de même que les Produits peuvent différer un peu de la description, des images et des photos présentées, même si tout est fait pour assurer que toutes les descriptions de prestations de services ou les descriptions, les images et les photos des produits sont aussi précises que possible.

- 2.19.3** Club Archibelle peut de temps à autre proposer des offres spéciales Club Archibelle produits ou services en vente sur le site ou la lettre hebdomadaire. Ces produits seront clairement définis comme étant fournis par Club Archibelle dans leur description.

- 2.19.4** Le prix d'achat de tous les produits et services est exigible sur l'acceptation de votre commande par le fournisseur ou, le cas échéant, Club Archibelle.

2.20 RETOURS ET PRODUITS ENDOMMAGES ACHETE A TRAVERS LE SITE

- 2.20.1** Pour tous les produits autres que ceux des Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits qui fournissent des produits qui sont périssables, ou ont été réalisées selon vos spécifications ou nettement personnalisés pour vous, chaque Partenaires Autorisés, fournisseur de produits offre une garantie par rapport à ses produits de 7-jours "Sans Aucune Question". Si vous désirez retourner les produits pour quelque raison que ce soit dans ce délai de 7 jours à compter de la livraison, vous pouvez le faire à condition que les produits n'ont pas été utilisés et sont dans leur emballage d'origine. Vous serez crédité en totalité dans les 30 jours suivant la réception de la notification écrite du Partenaires Autorisés, fournisseur de produits de votre part que vous désirez retourner les produits. Les Partenaires Autorisés, fournisseur de produits et services se réservent le droit de facturer pour tout dommage ou de parties et accessoires du produits qui sont manquantes.

2.20.2 Vous devez vous informer auprès de Club Archibelle avant d'effectuer un retour afin que l'ont vous indique à quel nom et à quelle adresse les retours doivent être acheminés. Tout retour doit être fait soit par courrier ou par courrier recommandé. Sauf accord avec nous, sinon, vous êtes responsable des frais de retour des produits au Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services et/ou à Club Archibelle.

2.21 GESTION ET RÉFÉRENCE DE CRÉDIT

2.21.1 Vous confirmez que les renseignements que vous avez fournis lors de votre adhésion Club Archibelle sont véridiques et complets et vous autoriser Club Archibelle à obtenir les références de crédit et d'en divulguer les détails à un bureau ou une agence de référence de crédit et de faire les demandes de renseignements, lors de toute demande ou transaction avec vous selon les besoins pour vérifier votre dossier et l'état de votre crédit. Vous autorisez votre institution financière ou votre banque afin de répondre à ces demandes.

2.22 RESPONSABILITÉ

2.22.1 Club Archibelle vous garantit que Club Archibelle fera des efforts raisonnables pour fournir les services avec diligence et compétence raisonnables et, autant que raisonnablement possible, conformément à votre demande et selon vos instructions de temps en temps. Lorsque Club Archibelle vous à donne accès à des biens ou services fournis par un tiers, Club Archibelle agit comme votre agent dans la ressources de l'approvisionnement desdits produits ou des services. Club Archibelle agit de manière raisonnable, prudente et diligente dans la sélection du Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services et afin d'assurer que la commande soit passée conformément à vos souhaits. Pour éviter tout doute, Club Archibelle ne fournira aucune représentation ou quelques recommandations que ce soit par rapport à la description, l'un des renseignements et des suggestions comprises dans les produits ou Services. Vous êtes réputé être responsable, et faire usage de votre compétence et de votre jugement quant à la qualité, la valeur et la pertinence de ces informations et suggestions, en s'agissant de déterminer s'il ya lieu de conclure un contrat avec un tiers pour la fourniture de services ou pour l'achat de marchandises.

2.22.2 Votre contrat pour l'achat de produits ou de services est établi avec le Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits et services concerné uniquement. Club Archibelle agit comme agent pour le Partenaires Autorisé, fournisseurs de produits et services et, sauf disposition expresse contraire, tous vos droits et recours sont contre le Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services. Rien dans les Conditions Générales n'est conçu pour donner à toute autre personne les droits ou les recours prévus par les contrats de prestations de services ou qui se forment lors de l'acquisition de produits.

2.22.3 Club Archibelle ne sera pas responsable pour les produits et services offerts par Club Archibelle agissant comme agents pour trouver les Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services ou pour tout autre aspect de la relation entre vous et un fournisseur en particulier. Club Archibelle cependant fera tout ce qu'il peut raisonnablement faire pour vous aider dans les relations que vous avez avec le Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services.

2.22.4 Vous acceptez que tout contrat que vous avez conclu avec l'un des Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services soit un contrat indépendant. Club

Archibelle décline toute responsabilité pour tout acte ou omission de tout Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services ou de toute perte subie par vous comme un résultat de tout acte ou une omission d'un Partenaires Autorisés, fournisseurs de produits ou services ou non organisé par le centre d'appel Club Archibelle.

- 2.22.5** Club Archibelle n'accepte aucune responsabilité pour toute perte ou toute réclamation résultant de toute impossibilité d'accéder au Site ou de tout défaut de conclure une transaction.
- 2.22.6** Sauf en cas de décès et de blessures causés par la négligence de Club Archibelle ou comme expressément prévu dans ces Termes et Conditions, Club Archibelle ne doit pas être tenu responsable de toute perte, coût, dépense ou dommage de quelque nature que ce soit (qu'ils soient directs ou indirects) résultant de la fourniture des Services ou de votre dépendance des informations et suggestions fournies par Club Archibelle ci-dessous et de l'approvisionnement résultant de biens et de services fournis par des tiers.
- 2.19.7** Club Archibelle n'aura aucune responsabilité envers vous pour toute perte, dommages, coûts, dépenses ou autres demandes d'indemnisation résultant de demandes ou instructions fournies par vous qui sont incomplètes, erronées ou inexactes ou résultant de leur communication tardive ou de l'omission de la communication envers Club Archibelle, ou toute autre faute de vous.
- 2.22.8** Club Archibelle n'aura aucune responsabilité envers vous pour toute perte, dommages, coûts, dépenses ou autres demandes d'indemnisation découlant de demandes faites par des clients ou utilisateurs qui ne sont pas membres, à l'exception que pour la famille immédiate et/ou aux personnes désignées sur votre adhésion de membre ou de forfait.
- 2.22.9** En outre, les clients ou utilisateurs de Club Archibelle qui ne sont pas membres, ne peuvent pas être la cause d'action, directement ou indirectement via un membre de Club Archibelle ou une autre personne (s), contre Club Archibelle de toute perte, dommages, coûts, dépenses ou autres demandes d'indemnisation résultant de demandes placés pour le bénéfice d'un client ou d'un utilisateurs qui n'est pas membre de Club Archibelle, par un membre.
- 2.22.10** Club Archibelle ne sera pas responsable envers vous ou réputé être en violation de ces Termes et Conditions en raison d'un retard dans l'exécution, ou tout manquement à l'une quelconque des obligations de Club Archibelle en rapport avec les services, si le retard ou l'échec a été dû pour toute cause indépendante de Club Archibelle ou de son contrôle raisonnable.
- 2.22.11** Sauf en cas de décès et de lésions corporelles et sous réserve des dispositions des présentes Conditions générales, la responsabilité maximum de Club Archibelle envers vous en cas de violation de l'une de ses obligations en vertu des présentes doit être limitée à la valeur des frais d'adhésion et de forfaits annuelle et la redevance pour les services à être fournis.
- 2.22.12** Club Archibelle vise à assurer que les virus (ou d'autres programmes ayant des effets défavorables) ne résident pas sur le site, toutefois, Club Archibelle n'accepte aucune responsabilité par rapport à cela.
- 2.22.13** Cette section ne s'applique que dans la mesure permise par la loi.

2.23 POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Club Archibelle comprend l'importance de protéger les renseignements personnels de ses membres, de ses partenaires autorisés, de ses fournisseurs de produits et de services, ainsi que de ses employés. C'est notamment pour gagner et maintenir leur confiance que nous avons adopté les principes de notre politique de confidentialité qui respectent, voire même qui dépassent les exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) ainsi que les dix principes édictés du Code canadien de protection des renseignements personnels. Nous recherchons par ailleurs constamment d'améliorer et de mettre en œuvre des moyens plus performants afin de préserver adéquatement la confidentialité des renseignements qui vous concernent et de veiller à ce qu'ils soient utilisés de manière responsable et afin d'assurer le respect de vos droits.

Club Archibelle.Com Inc. (Club Archibelle) s'engage à protéger toute information que nous recueillons à votre sujet en conformité avec les politiques de confidentialité suivantes :

2.23.1 Les informations clients que nous recueillons

Lorsque vous passez une commande ou adhérez à un forfait comme membre et/ou de service, nous recueillons et conservons généralement dans le dossier de nos clients les renseignements qui peuvent comprendre ce qui suit :

a) Renseignements démographiques

- Nom
- Sexe
- Adresse civique
- Adresse postale/livraison
- Adresse électronique
- Numéro de téléphone
- Numéro de mobile
- Numéro de télécopieur
- Numéro d'assurance sociale
- Numéro d'assurance maladie provinciale
- Numéro de permis de conduire
- Date de naissance

b) Renseignements de méthodes de paiement et de crédit

- Nom de l'émetteur de votre carte de crédit
- Numéro de carte de crédit
- La date d'expiration de votre carte de crédit
- Le numéro de 3 chiffres à l'endos de votre carte de crédit
- Numéro de votre carte de paiement bancaire
- La date d'expiration de votre carte de paiement bancaire

c) Renseignement professionnel

- Votre occupation
- Le nom de votre employeur

d) Renseignements sur la santé

Forfait Club Archibelle Partenaire Autorisé : Archibelle Santé & Spa

- Taille
- Poids
- Indice de masse corporelle
- Antécédents médicaux personnels
- Antécédents médicaux familiaux
- Habitudes de vie : Exercice physique, alimentation et nutrition, la tolérance au stress, la dépendance au tabagisme, à l'alcool ou aux drogues, apport en calories, en matières grasses et en vitamines,
- État mental et psychologique
- Allergies
- Infections transmissibles sexuellement (ITS)
- Résultats de tests complémentaires, supplémentaires et de diagnostic comprenant, mais sans se limiter à la généralité de ce qui suit: test de laboratoire: *tests sanguins et d'urine hématologie et plus amplement décrit des catégories suivantes: biochimie, microbiologie, anatomopathologie, sérologie, établissement de profils, dépistage de drogues;* *d'imagerie médicale: radiographies, échographie, mammographie, coloscopie, tomodensitométrie, ostéodensitométrie, capacité cardiovasculaire, électrocardiogramme (ECG) au repos et à l'effort, spirométrie, audiogramme, évaluation de la vision (ortho-rater), évaluation de la capacité à différencier les couleurs (ishihara), dépistage du glaucome (tonométrie)*
- Dates des antécédents de consultations
- Résultats des examens médicaux,

Lors de chaque consultation, qu'il s'agisse d'une communication en personne, par téléphone, par la poste ou par Internet, les médecins et autres professionnels de la santé du Réseau d'Archibelle Santé & Spa doivent préparer une fiche de consultation médicale décrivant le motifs de la consultation médicale, les symptômes, le diagnostic et les recommandations relativement au suivi, aux investigations, tests complémentaires et supplémentaires, aux traitements et/ou ordonnances.

Club Archibelle peut également cueillir ou vous demander de lui fournir tous autres renseignements qui pourrait être nécessaires afin que nous puissions traiter votre commande ou votre adhésion à un forfait membre et/ou de service, pour vous informer de l'état de votre commande ou de votre adhésion comme membre ou à un service, ou pour vous fournir les produits ou les services que vous souhaitez obtenir par l'un de nos partenaires autorisés et fournisseurs de produits ou de services du réseau de Club Archibelle.

2.23.2 La façon dont cette information est utilisée

Nous surveillons le trafic et l'utilisation du site pour nous aider à développer la conception et la mise en page du site. Nous pouvons également utiliser les informations que nous recueillons pour vous informer de temps en temps des changements importants sur le site, les dernières offres de services de Club Archibelle et ses nouvelles intéressantes. Vous serez les premiers informés. Si

vous ne voulez pas que nous vous envoyons ces courriels, vous devez nous en informer en communiquant votre demande par courriel à Club Archibelle.

2.23.3 Mesures de sécurité pour la protection de vos renseignements

Pour pouvoir circuler en toute sécurité sur Internet, les renseignements personnels sont chiffrés par encryptage. L'utilisation du protocole d'encryptage SSL (Secure Sockets Layer, protocole de sécurisation des échanges sur Internet permet de chiffrer tous les renseignements personnels, comme votre numéro de carte de crédit, passant de votre ordinateur à notre fournisseur de traitement des paiements Paypal. À la réception, les renseignements sont déchiffrés et traités comme s'il s'agissait d'une commande par carte de crédit effectuée au téléphone.

Selon le navigateur Web dont vous disposez, vous reconnaîtrez à un symbole que la page Web est dûment sécurisée. Dans le cas du navigateur Internet Explorer, ce symbole revêt la forme d'un cadenas fermé figurant dans le coin inférieur droit de l'écran. De plus, dans la barre de saisie d'Explorer vous devez voir <https://> au lieu de <http://>.

2.23.4 Ce que nous faisons de vos informations

Club Archibelle n'utilise pas ni ne communique vos renseignements personnels à des fins autres que celles pour lesquelles ils sont recueillis, sauf consentement explicite à cet égard de votre part ou sauf si elle y est tenue par la loi. Nous ne divulguons donc pas vos informations à personne d'autre que de nos Partenaires Autorisés, nos fournisseurs de produits et/ou services et d'autres tierces parties qui ont besoin de connaître et savoir vos informations afin de traiter votre commande ou d'exécuter la prestation des services que vous avez demandé. La divulgation de ces données peuvent comprendre des entreprises, des organisations et des tiers qui travaillent à l'extérieur du Canada et qui ne tiennent pas les mêmes critères de protection des renseignements sur la vie privés et sur les données que les lois canadienne. En donnant à Club Archibelle vos renseignements personnels, vous consentez à cette divulgation afin de nous permettre de vous rendre les services auxquels vous adhérez. À l'occasion nous pouvons partager vos renseignements personnels avec nos partenaires autorisés, nos fournisseurs de produits et services sélectionnés et des agents en ce qui concerne la prestation de services, la fourniture de produits et la livraison des avantages de l'adhésion pour des raisons autres que l'exécution de votre commande ou pour la prestation des services auprès de l'un des partenaires autorisés de Club Archibelle.

2.23.5 Témoins de connexion (Cookies)

Nous utilisons des témoins de connexion « témoins » pour améliorer vos visites de nos sites Web. Un témoin (cookie) est une petite quantité de données qui est envoyée à votre navigateur à partir d'un serveur Web, et qui est stockée sur le disque dur de votre ordinateur. Les témoins ne stockent pas les informations personnelles vous concernant à moins que vous ne les communiquiez volontairement. Les témoins peuvent stocker des informations non personnelles, comme les pages ou les sites Web auxquels votre navigateur a eu accès. Nous utilisons les témoins pour stocker des informations et personnaliser votre expérience sur nos sites Web. Par exemple, les témoins permettent à nos sites de reconnaître votre navigateur comme un ancien visiteur, et, de ce fait, il

sauvegarde et se souvient de toutes les préférences qui ont pu être paramétrées lors de vos navigations antérieures sur nos sites Web. Nos témoins peuvent également stocker des informations sur ce que vous avez ajouté au « panier » des boutiques de Club Archibelle. Vous pouvez en tout temps contrôler les témoins. La plupart des navigateurs peuvent être paramétrés de manière à vous prévenir quand un témoin est placé dans votre ordinateur. La plupart des navigateurs peuvent également être paramétrés pour refuser d'accepter les témoins, bien que cela puisse affecter votre expérience sur Internet. Vous pouvez également effacer les témoins qui ont été stockés dans votre ordinateur.

2.23.6 Votre consentement

En utilisant notre site, celui de nos compagnies affiliées, ou celui de nos partenaires autorisés, vous nous autorisez à utiliser les renseignements personnels que vous fournissez à Club Archibelle et nos sociétés affiliées comme indiqué dans la présente Politique de confidentialité. Si nous décidons de changer notre Politique de confidentialité, nous publierons ces modifications dans la présente clause 2.23 Politique de Confidentialité de la présente Convention de Conditions d'Utilisation, ainsi que dans la section Politique de confidentialité de notre site internet afin que vous soyez toujours au courant de la façon dont nous recueillons, utilisons et divulguons des renseignements.

2.23.7 Limitation de la collecte

Club Archibelle limite la collecte de renseignements personnels à ce dont elle a strictement besoin pour accomplir ce pour quoi vos renseignements personnels sont recueillis.

Club Archibelle a recours à des moyens contractuels tel que des ententes de confidentialité et autres quelle exige lors de ses échanges avec ses partenaires autorisés et ses fournisseurs de produits et services pour s'assurer que vos renseignements personnels sont protégés tel que le prescrit par la LPRPDE chaque fois que les services d'un tiers sont utilisés pour certaines ou la totalité des étapes du traitement nécessaire pour mener à bien vos demandes de prestations de services ou de fourniture de produits.

2.23.8 Exactitude des informations que nous recueillons

Pour toutes les questions concernant notre Politique de confidentialité, l'exactitude de vos informations personnelles ou leur utilisation, ou pour toute demande de correction, mise à jour ou retrait de vos informations de nos bases de données, toutes les demandes doivent être adressées par courrier électronique à solutions@archibellecanada.com

Suite à la réception d'une demande de modification de vos informations, nous prendrons les mesures nécessaires et à notre dispositions pour nous assurer que toutes vos informations personnelles stockées dans les bases de données que nous utilisons activement pour l'exploitation de notre site Web soient mises à jour, corrigées, modifiées ou supprimées, le cas échéant, et ce le plus rapidement possible. Cependant, nous gardons le droit de conserver dans nos fichiers d'archives, toute information que nous retirons ou modifions dans les bases de données actives de notre site Web. Nous pouvons choisir de conserver ces informations pour régler des litiges, identifier des problèmes et appliquer nos conditions d'utilisation.

Cette Politique de confidentialité est en vigueur depuis le 6 avril 2010. Club Archibelle se réserve le droit de modifier cette Politique de confidentialité à tout moment, et toute modification de cette Politique sera postée dès son entrée en vigueur. Veuillez consulter la présente Politique de confidentialité régulièrement en consultant la section confidentialité de notre site internet.

2.23.9 Club Archibelle conserve l'information personnelle de l'un de ses membres ou utilisateurs, qu'ils soient actuels ou passés dans la plus stricte confiance. Club Archibelle ne distribue aucune des listes ou des informations de ses clients à d'autres entreprises. Toutes les requêtes ou demandes compilées par Club Archibelle restera dans les archives de l'entreprise sous sécurité. Bien que Club Archibelle va prendre toutes les précautions raisonnables pour protéger sa base de données et compilé les listes de clients, etc..., Club Archibelle, ses agents ou ses sociétés affiliées ne peut être tenu responsable des informations personnelles qui sont rendus publics par le biais d'un vol, le piratage, le piratage des serveurs de Club Archibelle ou tout autre moyen illégal.

2.24 DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

2.24.1 Club Archibelle est propriétaire ou est légalement autorisée à l'ensemble des droits d'auteur sur ce site. Tous les autres droits de propriété intellectuelle sont réservés. Ce site est pour votre usage personnel seulement, vous ne pouvez pas l'utiliser à des fins commerciales. Vous pouvez seulement télécharger du contenu sur votre ordinateur personnel aux fins de visionnement et n'imprimer qu'un nombre limiter de pages de ce Site pour votre usage personnel. Vous ne pouvez pas modifier, copier, distribuer, transmettre, afficher, exécuter, reproduire, publier, une licence, créer des œuvres dérivées, transférer ou vendre toute information obtenue sur ce site.

Vous reconnaissez donc que le Service contient du matériel protégé, que les marques de commerce, et autres informations exclusives détenues par Club Archibelle et ses concédants de licence, et que votre abonnement ne vous confère et ne vous donne aucun droit, titre ou intérêt dans ou vers le service, la documentation ou les droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent. La copie non autorisée de tout ou partie du Service peut tenir lieu à des litiges applicables au droit d'auteur, des marques ou autres droits de propriété intellectuelle ou les traités internationaux et la perte de privilèges accordés en vertu du présent Accord.

2.25 DÉNI DE GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

2.25.1 VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSEMENT QUE L'UTILISATION DU SERVICE EST À VOS PROPRES RISQUES. NI CLUB ARCHIBELLE, SES FILIALES, NI AUCUN DE SES EMPLOYÉS, AGENTS, TIERS FOURNISSEURS DE CONTENU OU CONCEDANTS NE DONNE AUCUNE GARANTIE QUE CE SOIT, Y COMPRIS ET SANS S'Y LIMITER: QUE L'UTILISATION DU SERVICE SE FERA SANS INTERRUPTION OU SANS ERREUR, QUE LES RESULTATS QUI PEUVENT ETRE OBTENUS PAR L'UTILISATION DU SERVICE OU QUANT À L'EXACTITUDE, LA FIABILITÉ, LA DISPONIBILITÉ, DE PERTINENCE, DE QUALITE, AU FONCTIONNEMENT OU DE TOUTE

INFORMATION, LOGICIEL OU LES SERVICES FOURNIS SUR OU ACCESSIBLES PAR LE SERVICE.

2.25.2 LE SERVICE EST FOURNI "EN L'ÉTAT" SANS GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON ET LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, AUTRES QUE LES GARANTIES QUI SONT IMPLICITES ET INCAPABLES D'EXCLUSION, RESTRICTION OU MODIFICATION EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE.

2.25.3 EN AUCUN CAS, CLUB ARCHIBELLE, OU ETRE TENUE RESPONSABLE ENVERS VOUS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ POUR PERTE DE BENEFICES OU, OU DES DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU L'INCAPACITE D'UTILISER LE SERVICE, MÊME SI ELLE A ETE PRECEDEMMENT INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, OU POUR TOUTE AUTRE RÉCLAMATION CONCERNANT LE SERVICE. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. VOUS POUVEZ AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LA JURIDICTION.

2.25.4 Dans le cas de toute contestation relative à l'efficacité ou non de Club Archibelle en vertu du présent Accord, ou de toute autre manière sur le Service, il est fait par vous, les dommages réels à laquelle vous pouvez avoir droit sont limités aux cotisations annuelles ou de forfait payés par vous pour le Service.

2.26 INDEMNISATION

2.26.1 Dans la mesure maximale permise par la loi, vous acceptez de défendre, d'indemniser et de tenir à couvert Club Archibelle, ses sociétés affiliées, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés et mandataires de et contre toutes réclamations et dépenses, y compris les honoraires d'avocats, découlant de l'utilisation ou la copie non autorisée du Service ou de son contenu, la violation du présent accord ou toute loi ou réglementation applicable, ou découlant de votre violation des droits d'un utilisateur par vous ou votre compte.

2.27 RÉSILIATION DE L'ACCORD

2.27.1 Chacune des parties aura le droit de résilier le présent Contrat à tout moment en remettant un avis de résiliation à l'autre. En cas de résiliation du présent accord par une des parties, vous n'aurez aucun recours contre Club Archibelle ou de ses filiales. La dénonciation du présent Accord prend fin automatiquement ainsi que votre licence d'utilisation du service et de tout contenu ou d'autres éléments qui y figurent.

2.28 MODIFICATIONS DES REGLES DE CLUB ARCHIBELLE

2.28.1 Club Archibelle peut changer ses Termes et Conditions d'utilisation de temps à autre et vous informera de tout changement dans les meilleurs délais. La notification se fera par une partie ou la totalité des moyens suivants:

2.28.1 Publication sur le site;

2.28.2 Le Bulletin mensuel de Club Archibelle.Com;

2.28.3 Un courriel et/ou un courriel de prospection;

2.28.4 La poste ou toutes autres prestations de services personnels

2.28.5 Par messagerie texte et

2.25.6 Par téléphone

2.28.7 Votre utilisation continue de votre adhésion implique l'acceptation des conditions et des conditions modifiées.

2.29 LIENS ET SITES WEB TIERS

2.29.1 Les liens et résultats de requête à d'autres ressources Internet sont fournis pour votre commodité. Ces ressources en ligne ont été choisies par Club Archibelle en raison de leur facilité d'utilisation et de la pertinence de l'information. Le développement de telles ressources et la maintenance ne sont pas sous la direction de Club Archibelle. Ainsi, le contenu, l'exactitude, les opinions exprimées et les autres liens fournis par ces ressources, ne sont ni vérifiés et ni approuvés par Club Archibelle.

Parce que Club Archibelle n'a aucun contrôle sur ces sites Internet et ressources, vous reconnaissez et acceptez que Club Archibelle ne peut pas être responsable de la disponibilité de tels sites ou ressources Internet. En outre, vous reconnaissez et acceptez que Club Archibelle ne cautionne pas et n'est pas responsable de tout contenu, publicités, produits ou autres éléments disponibles sur ou à partir de ces sites ou ressources Internet. En outre, vous reconnaissez et acceptez que Club Archibelle ne pourra pas être responsable, directement ou indirectement, pour quelque dommage ou perte causés par l'utilisation de tout contenu, produits ou matériaux.

L'utilisation du Service est à titre informatif seulement. Le Membre est seul responsable des conséquences éventuelles de leur utilisation ou de l'une des informations fournies par Club Archibelle. Le Membre est conscient que Club Archibelle est seulement un tiers employé pour récupérer des informations à la demande du Membre. Club Archibelle ne pourra en aucun cas être tenue responsable des recommandations, des conseils, des orientations, de l'usage ou toute autre information qui est transmise par fax, mail, message texte, verbale, écrite ou tout autre média électronique ou d'une méthode de communication.

2.30 LOI APPLICABLE ET COMPETENCE

2.30.1 Les présents Termes et Conditions ainsi que votre adhésion à forfait à Club Archibelle sont régies par les lois de la province de Québec et sont soumis à la juridiction exclusive des tribunaux du district judiciaire de Laval.

2.30.2 Les dispositions de la "Politique de Confidentialité" s'appliquent en tout temps.

2.31 POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

2.31.1 Si vous avez des questions ou des plaintes s'il vous plaît appelez le +1. 450. 622. 5259, ou par courriel solutions@Archibellecanada.com.

2.31.2 Vous pouvez écrire au Siège social:

Club Archibelle.Com Inc.

3200 Autoroute Laval
Laval Québec, CANADA
H7T 2H6

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

À moins d'une disposition expresse à l'effet contraire dans le présent contrat, les dispositions suivantes s'appliquent.

3.1 Force majeure

Aucune des parties ne peut être considérée en défaut en vertu du présent contrat si l'exécution de ses obligations, en tout ou en partie, est retardée ou empêchée par suite d'une situation de force majeure. La force majeure est un événement extérieur, imprévisible, irrésistible et rendant absolument impossible l'exécution d'une obligation.

3.2 Illégalité

L'éventuelle illégalité ou nullité d'un article, d'un paragraphe ou d'une disposition (ou partie d'un article, d'un paragraphe ou d'une disposition) ne saurait affecter de quelque manière la légalité des autres articles, paragraphes ou dispositions de ce contrat, ni non plus le reste de cet article, de ce paragraphe ou de cette disposition, à moins d'intention contraire évidente dans le texte.

3.3 Avis

Tout avis destiné à une partie est réputé avoir été valablement donné s'il est fait par écrit et acheminé par courrier recommandé ou certifié, par huissier ou par service de messagerie, à telle partie à l'adresse indiquée au début du présent contrat ou à toute autre adresse que la partie concernée peut faire connaître par un avis semblable à l'autre partie. Une copie de tout avis envoyé par courrier électronique doit aussi être acheminée selon l'un des modes de livraison ci-haut

mentionnés.

3.4 Titres

Les titres utilisés dans le présent contrat ne le sont qu'à des fins de référence et de commodité seulement. Ils n'affectent en rien la signification ou la portée des dispositions qu'ils désignent.

3.5 Annexes

Les annexes du présent contrat, lorsque dûment paraphées par les parties, en font partie intégrante.

3.6 Non renonciation

L'inertie, la négligence ou le retard par une partie à exercer un droit ou un recours en vertu du présent contrat ne saurait en aucun cas être interprété comme une renonciation à ce droit ou recours.

3.7 Droits cumulatifs et non alternatifs

Tous les droits mentionnés dans le présent contrat sont cumulatifs et non alternatifs. La renonciation à l'exercice d'un droit ne doit pas être interprétée comme une renonciation à tout autre droit.

3.8 Totalité et intégralité de l'entente

Le présent contrat représente la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les parties. Aucune déclaration, représentation, promesse ou condition non contenue dans le présent contrat ne peut et ne doit être admise pour contredire, modifier ou affecter de quelque façon que ce soit les termes de celui-ci.

3.9 Genre et nombre

Tous les mots et termes employés dans le présent contrat doivent s'interpréter comme comprenant le masculin et le féminin, ainsi que le singulier et le pluriel, suivant le contexte ou le sens de ce contrat.

3.10 Incessibilité

Le membre ne peut céder ou autrement transférer à un tiers tout ou partie de ses droits dans le présent contrat.

3.11 Computation des délais

Dans la computation de tout délai fixé par ce contrat:

- a) le jour qui marque le point de départ n'est pas compté, mais celui de l'échéance l'est;
- b) les jours non juridiques (samedi, dimanche et jours fériés) sont comptés;
- c) lorsque le dernier jour est non juridique, le délai est prorogé au premier jour juridique suivant.

3.12 CLAUSE D'ARBITRAGE

3.12.1 À l'exception des réclamations de la juridiction de la cour du Québec, division de petites créances, au sens du Code de procédure civile du Québec, toute controverse, réclamation ou tout différend entre les parties aux présentes, de quelque nature, directement ou indirectement, découlant de, associée à ou en relation avec l'interprétation de la présente Proposition CONVENTION DE PARTENAIRE AUTORISÉ, la portée de la prestation des services médicaux ou paramédicaux, ou tout autre sujet impliquant la transaction envisagée, incluant mais ne se limitant pas : à toute promesse, représentation, négociation concernant l'exécution des devoirs de ARCHIBELLE SANTÉ & SPA et du PARTENAIRE AUTORISÉ aux présentes; b) à tout acte ou omission de ARCHIBELLE SANTÉ & SPA ou du PARTENAIRE AUTORISÉ dans l'exécution de ses responsabilités aux présentes, et/ou c) aux documents s'y relatant, devront être déterminés par un arbitre unique nommé de consentement par les parties, informé et familier avec le domaine de la santé, du bien-être et des services d'assistance. Sauf incompatibilité avec la présente clause, les dispositions du Code civil du Québec et du code civile du Québec en matière d'arbitrage s'appliquent. La décision d'arbitrage liera les parties et sera finale et sans appel.

3.12.2 Les frais d'arbitrage devront être préalablement approuvés par les parties et seront partagés à part égales entre chacune d'elles. Ces frais comprennent uniquement : les honoraires, frais de déplacement et de séjour de l'arbitre; les frais et autres indemnités aux témoins, dans la mesure où ces dépenses ont été approuvées par l'arbitre; les frais de toute expertise ou toute autre aide convenue lors de la conférence préparatoire, dans la mesure où cette dépenses à été approuvée par l'arbitre; les frais de location de salle et autres frais concomitants reliés directement à l'arbitrage, S'il y a lieu, tous les autres frais relatifs à l'arbitrage, tels les frais de représentation, seront à la charge de la partie qui les a engagés.

3.13 Devises

Toutes les sommes d'argent prévues dans le présent contrat réfèrent à des devises Canadienne.

3.14 Lois applicables

Le présent contrat est assujetti aux lois en vigueur dans la Province de Québec, Canada.

3.15 Élection de domicile

Les parties conviennent d'élire domicile dans le district judiciaire de Laval Province de Québec, Canada, et choisissent celui-ci comme le district approprié pour l'audition de toute réclamation découlant de l'interprétation, l'application, l'accomplissement, l'entrée en vigueur, la validité et les effets du présent contrat.

3.16 Exemplaires

Lorsque affiché sur un écran ou imprimé pour fins de lecture, toutes les parties reconnaissent que, chaque exemplaire du présent contrat est réputé être un original, mais ces exemplaires ne reflètent ensemble qu'une seule et même entente.

3.17 Portée du contrat

Le présent contrat lie les parties, ainsi que leurs successibles, héritiers et ayants cause respectifs.

3.18 Solidarité

Si un membre est constituée de deux personnes ou plus, celles-ci sont solidairement obligées et responsables envers Club Archibelle.

3.19 Écoulement du temps

Si une partie doit remplir une obligation en vertu du présent contrat dans un délai imparti, le seul écoulement du temps aura pour effet de constituer cette partie en demeure.

Dernière publication: 6 avril 2010

Copyright © 2003-2010 Club Archibelle.Com Inc. Tous droits réservés.